RADIO-CONCERT

DU MARDI 29 JANVIER 1929

ORGANISE PAR

le « Journal de Roubaix »

diffusé par le poste de Lille P.T.T.

Après-demain mardi, à 20 h. 15, sera donné le concert radiophonique organisé par le « Journal de Roubaix » avec la collaboration de l'association d'amateurs « Radio-Roubaix ».

PROGRAMME

1. **Orchestre :**
Marche religieuse (GLUCK).
2. **Causerie** par M. Fornières, président de « Radio-Roubaix ».
3. **Orchestre :**
Ballet d'« Etienne Marcel » (SAINT-SAËNS).
4. **M. Raoul Pottier,** ténor :
Récit du Graal « Lohengrin » (WAGNER) ;
Chanson hindoue (RIMSKY-KORSAKOFF) ;
Chanson de printemps « La Walkyrie » (WAGNER).
5. **Orchestre :**
Mélodie arabe (CHAMINADE).
6. **M. Bertal,** du diseur populaire de Radio P.T.T. Nord et de l'Alhambra de Lille, dans son répertoire.
7. **Orchestre :**
Cosatschaque (DAMARSOTJKY).
8. **Le Broutteux** dans ses œuvres.
9. **Orchestre :**
Joyeuse marche (CHABRIER).

Au piano, **Mme Bulté-Carpentier,** professeur au Conservatoire de Roubaix.

L'OFFENSIVE ALLEMANDE CONTRE LES DROITS LAINIERS ANGLAIS

Berlin, 26 janvier. — Nous apprenons que les syndicats de l'industrie du tissu, sous la conduite de la Fédération allemande des fabricants de tissus et produits lainiers, se sont rendus le 23 janvier au ministère du Commerce et ont appelé son attention sur le gros dommage qui résulterait des droits anglais, pour les exportateurs, si certains cercles de l'industrie drapière anglaise réussissaient dans leur désir de voir introduire des droits de protection pour les tissus de laine. Les échanges entre l'Allemagne et l'Angleterre qui, depuis ces dernières années, se sont développés dans un sens déjà défavorable à l'industrie allemande, constitueraient dans l'affirmative un nouveau désavantage pour les produits germaniques.

Les délégués suggérèrent au gouvernement qu'il ne pouvait rester indifférent et qu'il était nécessaire que des mesures soient prises immédiatement pour que, au cas de droits anglais, de nouveaux droits proportionnels soient appliqués aux marchandises anglaises entrant en Allemagne. Le ministère du Commerce a accepté d'étudier la question et a ordonné immédiatement une enquête spéciale et minutieuse.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés officiers de la Légion d'honneur :

Au titre du **ministère des Travaux publics:** MM. Cabaret, ingénieur principal du service vicinal, faisant fonction d'ingénieur des Ponts et Chaussées, à Avesnes (Nord); Picard, président du Syndicat d'Initiative de Dunkerque.

Au titre des **Régions libérées:** MM. Baert, architecte, à Lille; docteur Brandon, architecte, à Hazebrouck; Cerisier, chef de division à la Préfecture du Nord.

LE PREMIER CONGRÈS du Parti agraire et paysan français

Paris, 26 janvier.— Ce matin s'est ouvert à Paris, le premier Congrès du Parti agraire et paysan français, parti qui est en voie de formation et a pour but et pour espoir de devenir un grand parti politique dont le rôle serait analogue à celui que jouent les partis nationaux agraires en Tchécoslovaquie, en Roumanie et dans d'autres pays de l'Europe centrale ou des Balkans.

La séance du matin a été présidée par M. Fleurant Agricola, président du parti français, qu'assistaient MM. Aubriot (de la Hte-Marne), Robert (Yonne), Destombes (Nord).

Le président du Parti agricole envisage une série de mesures contre la désertion des campagnes, par de meilleures méthodes de culture plus modernes, plus productives, un meilleur rendement qui ne fera pas baisser les prix au départ, mais bien à l'arrivée, ce que l'on obtiendra par un rapprochement du producteur et du consommateur, en supprimant les intermédiaires. Mais toute cela ne peut être obtenu que par un regroupement des forces agricoles.

Ce regroupement, M. Fleurant Agricola l'envisage surtout par des moyens parlementaires. Puisqu'il y a en France environ 350 circonscriptions dont la majorité est agricole, il doit y avoir au Parlement 350 députés agricoles au moins.

Au point de vue international, le parti mettra son espoir dans l'action du Bureau international agraire pour établir « un statut de paix dans le respect des nationalités ».

Enfin, à l'intérieur comme à l'extérieur, le Parti paysan français, gardien du principe de la propriété, sera résolument hostile au communisme contre lequel il dressera « la barrière verte ».

Demain sera élaborée la déclaration du nouveau parti qui fixera l'attitude des paysans français adhérents à cet organisme.

MM. HERRIOT ET MAC DONALD SERAIENT PROPOSÉS POUR LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

Copenhague, 26 janvier. — Le Comité exécutif de l'Union des parlementaires danois réuni sous la présidence de M. Moltesen, ministre des Affaires étrangères, a accepté la proposition faite par l'ancien président danois, M. Stauning, recommandant comme récipendaires du prix Nobel de la paix pour 1929, MM. Ramsay Mac Donald et Edouard Herriot.

LES CONFÉRENCES de la « Revue Française »

A ROUBAIX

Le théâtre de François de Curel

par M. André Bellessort

Pour dégager des symboles qui la voilent la signification profonde de l'œuvre de François de Curel, il fallait un conférencier érudit, certes, mais surtout doué d'un esprit finement observateur, subtil et pénétrant à la fois. Dès lors, M. Bellessort n'était-il pas tout naturellement indiqué pour prendre la parole hier à Roubaix. M. Bellessort n'est pas seulement un psychologue profond; il a le don de rendre pour ainsi dire sensibles par la magie des mots, les abstractions et les idées qui semblent échapper à l'analyse.

Pourquoi faut-il qu'une petite centaine d'auditeurs seulement — outre deux pensionnats, — aient assisté à cette remarquable conférence, l'une des meilleures assurément, de la belle série des réunions de la « Revue française »?

François de Curel avait la triple fierté, de son génie — mais il n'en parlait pas, — de sa grande fortune de terrien et de maître de forges, de sa race enfin; il ne vous permettait pas d'oublier qu'un de ses ancêtres est cité dans Joinville. Sa fierté se marquait encore dans son dédain de l'opinion publique, dans sa liberté à l'égard des idées reçues, dans la hardiesse de ses conceptions « d'anarchiste conservateur ».

« Au théâtre, monsieur de Curel, au théâtre! » écrivait Maurras après un sérieux étoinement de deux romans que de Curel, cherchant sa voie, avait écrits. Avertissement qui ne devait pas rester lettre morte. François de Curel se tourne vers le théâtre et nous donne une série de chefs-d'œuvre.

M. Bellessort analyse les œuvres maîtresses du grand dramaturge français et avec une conviction et une chaleur qui arrachent au public des applaudissements, il lit quelques scènes particulièrement émouvantes.

Presque toutes les œuvres de F. de Curel ont été très longuement mûries; la plupart sont nées moins de l'observation des faits que des méditations de l'auteur. François de Curel ne voit pas les personnages d'abord; il creuse une idée, il part d'une abstraction et son génie fait le reste. Son théâtre c'est celui d'un solitaire qui concrétise en dialogues et en action dramatique toutes les questions d'ordre social ou philosophique dont son esprit est hanté. Ses pièces, il le déclare du moins, ne soutiennent pas des thèses; elles notent simplement le retentissement de ses idées dans la conscience contemporaine.

Ce travail de ciseleur est parfois trop fin; la vie n'est pas « une aussi subtile horlogère ».

Ramassant en une conclusion ferme et serrée les divers éléments d'une argumentation solide, M. Bellessort nous dit: « Cet incroyant a fait parler les croyants de la façon la plus vraie et la plus émouvante, mais son aspiration à l'immortalité se détourne du Ciel. Nous pouvons le déplorer, mais du moins que personne d'entre nous ne veuille le frustrer de cette gloire posthume, qui fut sa dernière espérance. »

A TOURCOING

Une visite à la Société des Nations Les fonctionnaires

par M. René Benjamin

M. René Benjamin a donné samedi après-midi, à Tourcoing, la dernière des trois conférences sur la Société des Nations que lui a inspirées un séjour de trois semaines à Genève, consacré à étudier l'organisme international.

Le célèbre critique qui pelat, comme on le sait, à la manière des caricaturistes, a décrit le milieu des fonctionnaires.

Les traits ont été mordants pour ceux qu'il appelle les « docteurs », mais il s'est fait souriant en faveur des interprètes et de l'armée charmante des dactylographes.

Quand il crible de ses flèches certains des principaux personnages de la Société des Nations, ce n'est pas, a-t-il dit, qu'il agisse par nervosité, car il les a observés longuement et avec le plus grand calme. Mais les constatations qu'il a faites, entre autres celles relatives au travail des commissions, lui font conclure que tout cela est inutile.

Selon lui, la Société des Nations peut faire du bien, mais dans un domaine modeste, dans des choses accessoires, telles que l'hygiène.

Il ajoute qu'il voit en elle le symbole de son époque: une époque qui a voulu supprimer Dieu; mais comme il faut toujours Dieu, elle déifie l'homme.

Elle fait donc ses dieux de ces personnages que l'on vient voir à Genève, que l'on montre à l'admiration des visiteurs. Cette époque a supprimé le mystère, mais elle croit au miracle perpétuel, que ce soit la T.S.F., l'aviation ou la paix. M. Benjamin ne croit pas que l'on puisse changer la nature et la misère de l'homme. Il a vu, à la Société des Nations, s'exalter et s'exaspérer chez les délégués, les nationalismes.

On pourrait compléter cette conclusion en rappelant qu'au Moyen-Age, le christianisme, s'il n'a pas supprimé la guerre, a su du moins y mettre des obstacles et imposer sa trêve.

Puisse-t-il par ses mobiles surnaturels, les seuls efficaces en cela, influencer suffisamment les travaux de la Société des Nations pour que ce bienfait se renouvelle.

Une grève d'écoliers entraîne la démission d'une municipalité

Bergerac, 26 janvier. — Depuis le 1er janvier, pas un enfant de la commune de Bayac n'est allé à l'école, en raison d'un conflit entre les parents et l'inspection académique.

Le poste d'institutrice, vacant aux grandes vacances dernières, avait été convoité par deux postulantes, mais l'administration avait nommé une jeune normalienne qui resta jusqu'au 1er janvier, donnant satisfaction aux parents. A ce moment, ceux-ci ayant appris que l'une des postulantes allait être nommée à la place de la normalienne, qu'ils désiraient garder, signèrent une pétition dans laquelle ils déclaraient qu'ils n'enverraient pas leurs enfants à l'école si cette nomination avait lieu.

L'administration ne tint aucun compte de cette pétition, pas plus que d'une délibération du Conseil municipal favorable aux parents, et l'institutrice qu'ils ne désiraient pas fut nommée.

De là le conflit qui vient d'avoir pour nouvelle conséquence, d'entraîner la démission de la municipalité.

"Coin du Broutteux"

L'ÉVÊQUE DE L'ROUCHE-CROX

Vous s'rapp'lez, mes gins, qu'vin les temps y avot in certain Lillos, Brûle Maison qu'in app'lot, in faijeu d'tchanchons qui tournot les Tourtchégnos in risée in dijant des grosses bêtisses. Inne qui répétot souvint ch'étot qu'les Tourtchégnos avottent mis l'solé vin l'coffe.

C'gros malin y n'pinsot po d'dire si ben la vérité: les Tourtchégnos si y z'ont mis l'solé vin l'coffe ch'étot pou mette les autres à l'brenne et y z'y ont été pus qu'inne fos. Vin tous les concours de chant, d'musique, de natation, de sports, comben d'fos qu'leus concurrents y z'ont été à l'brenne!

Et pou l'commerce et l'industrie ch'est acore inne fos l'même.

Mais les Tourtchégnos y n'ont po foque du solé vin leu coffe; y z'ont gramint d'autes affaires d'extra, v'là des évêques, supposition; y n'd'ont sorti quate d'leu coffe.

L'premi cha été Monseigneur Louage, évêque du Bengale. Ch'étot in garchon de l'rue du Haze, l'pus belle rue d'Tourco. Y avot fait tous ses études au Collèche d'u qu'ch'étot in des pus bons élèves. D'après des vis palmarès que j'ai ertrouvés in vot l'premi in tête vin tous les classes, Augustin Louage.

Par après, cha été Monseigneur Lecomte. Ah! li, je n'd'attinds in qui dit à min d'rire: ch'est in Cominos.

J'avoue qui est né natif de Comines, mais ch'est tout comme in Tourtchégnos; ch'est propre l'même; y a passé l'demitan de s'n'existence au Collèche d'u qu'in grippant d'grade in grade y est arrivé à ête supérieur et par après y a été nommé l'évêque d'Amiens.

L'trosime, cha été nou doyen d'Saint-Christophe, Monsi Liénart. Ch'est l'as des as; ch'est un hard!

Tchan qui a v'nu à Tourco, tertous et s'femme a dit qui avot inne tête à porter in bonnet d'évêque et in n's'avot po trompé. A les belles cérémonies du sacre qui z'ont eu lieu à s'n'honneur in a tiré sin portrait in évêque. Bé, les gins in l'erwettant y dijottent à l'inne l'aute: In d'rot qui l'a toudis fait! Et teheue belle prestance pou li t'nir s'croche! ébé, au monte!

In étant aumônier militaire v s'avot fait ernommer au combat, aussi y a été décoré de l'croix d'la Légion d'honneur.

Inter nous, y est évêque de Lille, mais v n'oubliera jamais nou ville et y ervenera pus qu'inne fos vir Saint-Christophe inveue sin beau clotchi!

Et l'quatrime évêque de Tourco ch'est l'brave missionnaire Mgr Gustave Deswazières. Acore in élète d'nou Collèche d'u que j'vous asseure v étot ben vu d'tertus. Et vin toutes les classes d'u qui a passé y n'étot po l'premi à la teheue comme y dijottent les garchonnais.

Y a fait ses études pou li ête prête et a rintré vin les missionnaires.

A vingt-tros ans, l'directeur des Missions l'a invoi in Chine, à Canton. Vous coperdez ben que c'garchon de l'Rouche-Crox y n'savot po parler l'chinos. Pou s'faire comprinte, v n'pouvot parler ni in français, ni in patos, v n'l'arottent po compris. Y li a fanin apprinte l'parlache de la Chine. Au d'but d'six mos v étot si ben au courant qui a été nommé protesseur au Collèche de Canton.

V'là qu'inne fos y apprind pa ses élèves que l'gonvernemint d'la Chine pon s'débarrasser d'in quarti d'sept chint lépreux y va les faire massacrer!

L'Père Deswazières, qui avot l'vocation d'in missionnaire, a fait l'sacrifice de sa vie et a d'manté qu'in li confie chès malheureux et qui allot se n'd'occuper.

Comme de fut faite, à l'île de Sheck Lung, pindant tchinze ans, y a vi au mitan des lépreux et a soigné pus d'quate mille malates, in s'exposant à attraper l'pus terrible maladie qui a sus terre. A chés lépreux y leu z'a donné l'espérance, v leu z'a fait aimer la France, les a consolés vin leus souffrances. Aussi vin l'tchœur de chés malheureux l'nom du Père Deswazières a l'pus belle plache.

S'récompinse : c'brave missionnaire, in sait ben qui l'a trouvée vin l'accomplissement d'son devoir. Mais in n'sarot po trop admiré des dévouemints parels! Aussi, anjord'hu, à l'Rouche-Crox, in va célébrer l'sacre du nouvel évêque in grande cérémonie.

A tous les maions, d'pus l'Beau-Lauri jusqu'à l'Marlire, les drapeaux vont flotter à les fernêtes injolivées.

L'z'habitants vont fêter comme y l'mérite c'garchon de l'Rouche-Crox, c'l'afant du peuple qui est arrivé pa ses qualités et sin beau dévouement a ête élevé à in si beau grade.

Bravo pou les Amis de Tourcoing qui ont pris à charge l'installation et l'organisation d'la cérémonie du sacre; y méritent d'ête ben félicités.

L'Broutteux s'l'ra in plaiji chucré d'réciter au banquet sin complimin à c'l'afant de l'Rouche-Crox qui a su réuuir vin l'tchœur de chès malheureux lépreux, l'amour du Dieu des chrétiens et l'amour de la France!

Et nous autes, Tourtchégnos, in tra honorés d'vir in héros d'pus parmi les ceux qui z'ont mérité d'ête inscrits sus l'livre d'or de notre petite patrie bien aimée!

Vive Tourcoing! Vive ce petit coin!

JULES WATTEEUW.

LE DRAME DE BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT

Ainsi que nous l'avons dit, la femme Guibert a été transportée à l'hôpital Saint-Jean à Arras.

On appréhendait qu'une balle fût restée dans la boîte crânienne, mais son état, qu'on pouvait croire grave, s'est amélioré. Dans trois ou quatre jours, elle pourra sortir de l'hôpital pour être conduite à la prison Saint-Nicaise et, ensuite, elle sera entendue par le juge d'instruction, M. Masson.

Ce dernier convoquera aussi le mari. Celui-ci, paraît-il, travaille à Saint-Denis. On connaîtra bientôt son adresse exacte et il devra s'expliquer sur les raisons qui l'ont conduit à abandonner dans la misère, sa femme et sa fillette.

Quelles que soient ses déclarations, il est probable qu'il sera poursuivi pour abandon de famille.

Vendredi matin, à 11 h., le petit cadavre de la jeune Georgette fut inhumé au cimetière local, où il fut conduit directement, ses parents ayant omis de la faire baptiser.

MAURICE COMPAIN l'assassin de Maubeuge a été confronté avec plusieurs personnes

M. Jacques, juge d'instruction à Avesnes, chargé de l'assassinat mystérieux de Mlle Zoé Fauconnier, octogénaire demeurant à Maubeuge, a entendu deux employés de chemin de fer qui déclaraient avoir délivré des billets à l'inculpé, Maurice Compain, le propre neveu de la victime.

Tout d'abord, M. Cuinet, préposé aux billets à la gare du Nord, à Paris, mis en présence de Maurice Compain, déclara que ce n'était pas à lui qu'il avait le 7 janvier, à 16 h. 30, délivré un billet de 3e classe pour Maubeuge.

Mis ensuite en présence de l'inculpé, M. Decaux, préposé aux billets à Aulnoye, déclara que Compain était à peu près de la même taille que le jeune homme à qui le 8 janvier, il avait délivré un billet pour Paris, mais qu'il ne pouvait rien affirmer.

Compain, qui était assisté de son défenseur, Me Vinois, a ensuite été reconduit à la maison d'arrêt.

LAINES

VENTES DE LONDRES

Londres, 25 janvier. — Semaine clôture. Vive animation; participation générale. Mérinos et croisés, 2,5 % en-dessous décembre.

A TOURCOING

Une vente publique de 130.000 kilos de laines peignées a eu lieu samedi, aux Magasins Généraux de Tourcoing, par le ministère des courtiers-jurés E. Guéranger, F. Lapersonne, H. Parent-Grau et Dervaux.

Malgré la situation calme du marché, l'animation fut bonne et le catalogue fut vendu à des prix dépassant sensiblement ceux qui avaient été atteints dans une vente analogue tenue à Reims au début de ce mois.

Les prochaines ventes publiques périodiques auront lieu à Tourcoing les 18, 19 et 20 mars.

LES AVIATEURS BAUD ET MAULER qui devaient atterrir hier à Ronchin N'ONT PU QUITTER LE BOURGET

Les aviateurs Baud et Mauler, les héros du raid Paris-Le Cap, devaient atterrir hier vers 11 h., au champ d'aviation de Ronchin. Malheureusement, devant la neige qui tombait sur toute la France, rendant la visibilité presque nulle, les aviateurs se virent contraints de remettre leur départ du Bourget.

A Lille où on les attendait, on apprit avec regret cette nouvelle. Quelques personnalités du monde de l'aviation et des journalistes s'étaient, malgré l'extrême mauvais temps, rendus au champ d'aviation de Ronchin, pour les recevoir. Ils en furent quittes pour retourner à leurs occupations après une station peu agréable sur la neige.

LA DÉFENSE DE LA FRONTIÈRE DU NORD

A la suite de la délibération prise le 30 novembre 1928 par la Chambre de commerce, M. Painlevé, ministre de la Guerre, a adressé la lettre suivante à M. Georges Motte, président :

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt de la délibération prise par la Chambre de commerce de Roubaix, le 30 novembre 1928, dont vous avez bien voulu m'adresser le texte par votre lettre du 3 décembre.

Dans leur ensemble, les études relatives à l'organisation défensive des frontières et, en particulier, celles relatives aux frontières du Nord et de l'Est, sont actuellement terminées.

Elles ont abouti à des projets dont la réalisation reste conditionnée surtout par les moyens financiers mis à ma disposition par le Parlement, lors du vote annuel du budget de mon département.

Les possibilités budgétaires étant nécessairement limitées, cette réalisation ne pourra être que progressive, d'après un ordre d'urgence établi de manière à assurer, d'abord, la couverture des parties les plus directement menacées des frontières intéressées.

L'importance de la région du Nord, si riche en ressources de toutes nature, n'a pas été sous-estimée dans l'établissement de cet ordre d'urgence et toutes les réalisations nécessaires pour assurer la couverture de cette région contre une invasion, aussi néfaste aux intérêts généraux de la Défense Nationale qu'aux intérêts particuliers légitimement soutenus par la Chambre de commerce de Roubaix, seront entreprises, dans toute la mesure permise par les possibilités budgétaires.

Quant au maintien des troupes d'occupation en Rhénanie que vise également, dans son vœu, la Chambre de commerce de Roubaix, la question est entièrement du ressort du ministère des Affaires étrangères.

Veuillez agréer, etc.

Signé: **Painlevé.**

LA RÉUNION de la Commission de la circulation

La Commission de la circulation routière s'est réunie samedi, à 11 h., à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. F. Leroy, secrétaire général.

Après avoir étudié les moyens d'éviter le plus possible les accidents sur le nouveau boulevard de Lille-Roubaix-Tourcoing, elle a décidé:

1° De maintenir les refuges établis sur la partie centrale de la chaussée; 2° de les aménager de manière à les rendre plus visibles et, à cet effet, de les éclairer au bas des pylônes; 3° de multiplier les plaques indicatrices aux divers carrefours; 4° de poster deux gardes supplémentaires à La Madeleine et sur le territoire du Mavet-en-Barœul; 5° de maintenir le service de répression par la gendarmerie; 6° de pailler dans la mesure du possible au dérapage des voitures dans le voisinage des carrefours, en pavant les abords sur une longueur de 50 mètres avant et après les traversées. Un essai de pavage à l'aide de briques sera pratiqué.

L'ACCIDENT DE TRAMWAY DU GRAND BOULEVARD

Mort du mécanicien

Samedi à midi, est décédé des suites de ses blessures, à l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille, où il était soigné, M. Hermel, mécanicien au service des tramways Mougy, qui avait été grièvement atteint lors du tamponnement survenu mardi soir, au Buisson.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du samedi 26 janvier

Le tenancier d'un kiosque de Roubaix est condamné à six mois de prison et 2.000 fr. d'amende pour avoir exposé des gravures pornographiques

François Lorie, tenancier d'un kiosque à journaux, à Roubaix, avait mis à son étalage des gravures licencieuses. Le tribunal correctionnel de Lille, le condamna à un mois de prison avec sursis et 1.000 fr. d'amende.

Statuant par défaut, la Cour a condamné Lorie à 6 mois de prison sans sursis et 2.000 fr. d'amende et 1 fr. de dommages-intérêts à la Société contre la licence des rues.

— **Le cas d'un ancien secrétaire de la Mairie de Dunkerque.** — Louis Gérard, ancien secrétaire général de la Mairie de Dunkerque se voit reprocher certains faits de malversation. Il fut acquitté à Dunkerque, mais le Parquet en appel a cassé ce jugement. L'avocat général soutient l'accusation, et Me Fourcy, défenseur du prévenu, répond que les faits reprochés à son client sont prescrits et plaide la confirmation du jugement du Tribunal correctionnel.

La Cour met l'affaire en délibéré et rendra son jugement samedi prochain.

TRIBUNAL DU NORD

(Section de Lille)

Audience du samedi 26 janvier 1929

Présidence de M. Leclercq

— **Fixation de dommages-intérêts.** — M. l'abbé Pistel, desservant d'une chapelle aux Mines de Lens, avait été victime d'un accident d'automobile. Il resta atteint d'une incapacité de 20 %. La Tribune vient de lui accorder des dommages-intérêts s'élevant à 41.411 fr., sous déduction d'une provision de 31.000 francs qui lui fut déjà versée.

— **Accident d'automobile.** — François Arlon, 23 ans, chauffeur d'automobile, à Roubaix, a heurté un tramway à l'angle de la rue Pierre-de-Roubaix et du boulevard de Belfort à Roubaix, blessant le wattman. Il est condamné à 100 francs d'amende.

— **Contrebande.** — Paul Andrie, 30 ans, mécanicien, et Jules Vandenbusche, 34 ans, manœuvre de maçon, sont condamnés respectivement à six jours et vingt jours d'emprisonnement. Tous deux sont condamnés solidairement à une amende de 500 francs. Ils avaient exporté trois chiens de forte race.

— **Indésirable.** — Forte Lorenzo, 21 ans, terrassier, est condamné à quatre mois d'emprisonnement pour infraction à arrêté d'expulsion.

— **Une automobile pilotée par M. Cral,** sujet hollandais, représentant de commerce, à Paris, lequel était accompagné de sa femme, a dérapé et s'est jetée sur une voiture. Mme Cral a été tuée et son mari grièvement blessé.

Dernière Heure

UN TRAIN DÉRAILLE EN ESPAGNE

Un marin belge est parmi les victimes

Madrid, 26 janvier. — Un train rapide venant de Lisbonne a déraillé près de San-Vicente d'Alcantara, trois personnes ont été tuées.

Au nombre des voyageurs qui ont trouvé la mort on signale *le marin belge Charles Bercucke*, qui venait d'échapper à un naufrage et se rendait au Ferrol, pour s'embarquer pour son pays. Les voyageurs qui ont été tués ou blessés occupaient tous un wagon de troisième classe situé en queue du train.

En dehors des trois voyageurs tués, trois autres ont été blessés, dont un chauffeur. Un train de secours a été envoyé de Valence d'Alcantara. Les travaux de déblaiement sont difficiles, les wagons déraillés étant complètement en miettes. On est arrivé, après de gros efforts, à retirer les blessés. Tous les voyageurs indemnes, ainsi que les blessés, sont arrivés à Madrid à midi.

LA TRENTE-DEUXIÈME SESSION DU CONSEIL FÉDÉRAL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Paris 26 janvier. — Aujourd'hui s'est ouverte la 37e session du Conseil fédéral de la Jeunesse Catholique qui doit être consacrée à l'étude du problème des mouvements d'apostolat spécialisé par milieux au sein de la Fédération nationale. Après une messe célébrée pour les morts de l'armée les délégués se réunirent pour écouter les premiers rapports. Après l'allocution du vice-président général M. A Galopin, trésorier-général, présenta le budget de l'Association en réclamant un plus grand effort pour la rentrée des cotisations, effort indispensable à l'heure où l'A. C. J. F. se développe.

MORT DE M. PRESSEMANE

ancien député socialiste

Limoges, 26 janvier. — M. Adrien Pressemane, ancien député socialiste de la Haute-Vienne, est mort ce matin à Limoges des suites d'une longue maladie.

Elu conseiller général en 1910, M. Pressemane entra à la Chambre en 1914, comme député socialiste. Il fut réélu en 1919 puis en 1924 sur les listes du parti socialiste S.F.I.O. En 1928, il ne se représenta pas.

UN CAMION AUTOMOBILE TOMBE DANS UN PRÉCIPICE PRÈS DE MARSEILLE

Marseille, 26 janvier. — Ce soir vers 18 h., à 300 mètres au dessus de la gare de Rove, trompé par l'obscurité et la poussière soulevée par le mistral, un camion automobile avec remorque est tombé dans un précipice. Des sauveteurs du Rove et les pompiers de Marseille ont pu retirer le chauffeur, Jean Panial, âgé de 39 ans, grièvement blessé a été transporté dans un clinique à l'Estaque. Un sauveteur M. Lucchesi qui habite l'Estarlon a eu la main droite écrasée.

Inculpé d'avoir tué sa femme et son fils Ramacciotti est condamné aux travaux forcés à perpétuité

Marseille, 26 janvier. — Devant la Cour d'assises d'Aix, viennent de se terminer les débats de l'affaire Ramacciotti, inculpé d'avoir tué sa femme et son fils. L'inculpé ne cesse de protester de son innocence, comme il l'a fait depuis 19 mois.

Le Jury a rapporté un verdict affirmatif sur les trois questions qui lui étaient posées et accordé les circonstances atténuantes. Ramacciotti a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

DES BANDITS ATTAQUENT UN VILLAGE AU HONDURAS

Tégucigalpa, 26 janvier. — 20 hommes ayant à leur tête le bandit Pedro Sierra, récemment échappé de prison, ont attaqué aujourd'hui le village del Sauca, près de Sabana-Grande où ils ont tué un fonctionnaire local. 50 policiers ont poursuivi les bandits et ont tué Sierra. Mais le reste de la bande a réussi à s'enfuir vers le Salvador.

COURTES DÉPÊCHES

— **Une prise d'armes générale des troupes de Tunis** a eu lieu à l'occasion du départ du résident général. Le Légion d'honneur et des médailles militaires ont été remises sur le front des troupes, aux nouveaux promus. Le bey n'était pas représenté par ses fils et par le directeur du protocole.

— **A l'occasion de son 70e anniversaire,** l'ex-empereur d'Allemagne a adressé une lettre au docteur Kan, ministre de l'Intérieur des Pays-Bas, dans laquelle il lui exprime sa reconnaissance pour l'hospitalité qui lui a été accordée.

— **De Kingston (Virginie de l'Ouest) :** Cinquante mineurs manquent à la suite d'une explosion qui s'est produite dans une mine de Painting Creek.

— **A Metz,** la Chambre de commerce a tenu une séance d'adieux à M. Manceron, préfet de la Moselle, nommé résident général en Tunisie. Un diplôme d'une exécution très artistique et un vase de cristal, ont été offerts à M. Manceron.

— **Un dîner a été offert à Amsterdam,** par l'Association Hollande-France, en l'honneur du ministre de France nommé ambassadeur à Berne et de Mme de Marcilly. M. et Mme de Marcilly ont été fêtés à La Haye, par l'Alliance Française. Les dirigeants des deux groupements d'amis de la culture française, ont exprimé les regrets profonds que laissera dans le pays le départ de l'éminent diplomate.

— **Le Directeur de la Compagnie des Eaux de Constantinople,** mis en cause comme responsable de l'insuffisance des moyens d'extinction de l'incendie du quartier grec de Taxiarchi, a été consigné à la direction de la police et longuement interrogé.

— **De Mayence :** La nouvelle selon laquelle l'autorité française aurait procédé à l'arrestation du technicien Hensel, inculpé d'espionnage, est inexacte.

— **M. Tardieu,** légèrement souffrant, n'assistait pas au Conseil des ministres. Après avoir entendu un exposé de la situation extérieure par M. Briand, le Conseil a expédié les affaires courantes. Prochain Conseil des ministres mardi.

Dernières Nouvelles Régionales

Mort suspecte à Vermelles

Des passants ont découvert, la nuit, le cadavre de Bernardot Giacomo. Le docteur requis a refusé le permis d'inhumer. Le cadavre a été transporté à la Mairie de Vermelles. Le Parquet de Béthune a été informé et M. Detrainx, juge d'instruction, a désigné M. le docteur Quenée, médecin-légiste, pour pratiquer l'autopsie.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS

LIVERPOOL, 26 janvier.

Vente, 4.000; importations, nulles; Américain, baisse 9; Brésilien, baisse 9; Egyptien, baisse 20 à 25.

NEW-ORLEANS, 26 janvier.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 18.97; — Cotons à terme : Sur janvier, incoté; mars, 19.21-22; mai, 19.34-35; juillet, 19.32; octobre, 18.81; décembre, 18.78.

NEW-YORK, 26 janvier.

CLOTURE. — **Cotons Middling Upland.** — Disponible, 20.10; — A terme : Sur janvier, incoté; février, 19.85; mars, 19.85-86; avril, 19.85; mai, 19.86-87; juin, 19.67; juillet, 19.48-49; août, 19.40; septembre, 19.28; octobre, 19.28; novembre, 19.29; décembre, incoté.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 10.000; aux ports du Golfe, 18.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 19.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 4.000; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 124.05; Bruxelles, 348.96; Esc. hors banque, 4 11/32; Prêt à court terme, 3 à 3 1/2.

New-York : Sur Paris, 390 7/8; Londres, 480.62; Câb. transf., 481.90; sur Bruxelles, 13.89 1/2.

SUCRES. — **Cuba,** prompte livraison, 380.00; — A terme : Sur janvier 1929, 221.00; mars, 202.00; mai, 211.00; juillet, 217.05; septembre, 220.00; décembre, 222.00.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI DIMANCHE 27 JANVIER :

Aujourd'hui, septuagésime, dernier saint Charlemagne.

Soleil : Lever à 7 h. 31; coucher à 16 h. 57.

Lune : Pleine du 29, dernier quartier le 1er.

Observations météorologiques pour la journée du 27 (Relevé Nord) : Même situation, ciel orageux, très nuageux avec quelques coulées de neige; vent de Nord, 4 à 5 mètres. Minimum de température sans changement.

Pharmacies de garde : MM. Delporte, 116, rue du Moulin; Bodin, 2, rue de Mouscron.

Œuvre de St-François Régis, 56, rue Richard-Lenoir : de 10 à 12 h.

Musée des Arts industriels, place Chevreul : de 10 à 12 heures.

Musée Wiot (Hotel de Ville) : de 9 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 25 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : de 10 h. 30 à 12 h.

Groupement Nordiste d'Echange (Bourse Libre de Tourcoing) : de 10 h. 30 à 12 h. 30, Grand-Place, 1.

Œuvre ouvrière de Ste-Elisabeth, 37, rue de Recrot : Permanence de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Patronage, rue du Collège : Assemblée des Surveillants de Tissage.

10 h. du Cafe Pandore : Assemblée de la Société de Secours Mutuels des Etablissements Wibaux-Florin.

10 h. 30, place Carnot : Assemblée de la Mutuelle des Anciens de l'Ecole des Arts Industriels.

11 h. : Réunion de l'Union des Femmes Nombreuses de l'Epeule.

Fête annuelle de la Société des Jardins Populaires : 12 h., banquet au Restaurant Amédée Prouvost (Crétinier) : 15 h., Cercle-Café, conférence-concert.

A 15 h. et 20 h. 30, Hippodrome : « Le Passé », par la Tournée Baron.

M. Léon Lierman, député du Nord présidera aujourd'hui la fête annuelle des Jardins populaires de Roubaix

C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu la fête annuelle des Jardins Populaires de Roubaix. Nous avons donné les grandes lignes du programme de cette journée dont M. Léon

M. LÉON LIERMAN

Lierman, député du Nord, a bien voulu accepter la présidence effective et au cours de laquelle il parlera de la Loi Loucheur.

Répondant à l'invitation de MM. Nery Dépeaux, vice-président et Jules Desrumeaux, secrétaire-général de la Société, la plupart des œuvres de jardins et d'habitations à bon marché de la région seront représentées aux manifestations de cette journée. Citons en particulier : la Fédération des Jardins ouvriers du Nord de la France, représentée par son président M. Robert Thiriez et M. l'abbé Declercq, professeur d'agriculture; la Fédération des jardins ouvriers de Roubaix par Mr Diligent, président, et V. Prouvost, secrétaire général; les Jardins ouvriers de l'Institut Populaire par M. Jules Pollet; le Comité Terre Roubaisien par MM. l'abbé Cau, Jean Leroux et Gabriel Lessens, la Société Roubaisienne d'Habitations à bon marché par M. Victor Huche; les Jardins ouvriers du Vélodrome de Wattrelos par M. Emile Wanneyn.

Les Industriels, donateurs de terrain, ont également tenu à manifester leur sympathie à l'œuvre si féconde des Jardins Populaires de Roubaix, en y délégnant des représentants, entr'autres M. Gonthier, des anciens établissements Amédée Prouvost et M. Mézières des établissement Motte-Bossut. Avec de tels concours de la fête d'aujourd'hui est assurée d'un vif et légitime succès.

Rappelons le programme de cette journée :

LE BANQUET. — A midi au Stade Amédée Prouvost dans la salle du restaurant mise gracieusement à la disposition de la Société sera servi un banquet de 200 couverts. Le repas sera agrémenté d'un concert symphonique et M. Joseph Lemarchand, fin diseur, grand premier prix d'honneur international de Verviers, se fera apprécier dans son répertoire de famille. A l'issue du banquet une tombola sera tirée entre les membres présents.

LA MATINÉE ARTISTIQUE. — La matinée artistique aura lieu à 16 h. salle du Central Ciné Théâtre. Les jardiniers et amis de l'œuvre, sont cordialement invités à